



Compte rendu de l'Assemblée Générale

29 octobre 2022 au Juvénat de Châteaulin

En présence de Monique L'Hostis, présidente d'honneur de notre association.

Cette assemblée générale concerne les exercices 2020 et 2021, l'assemblée générale de 2020 n'ayant pas pu se réunir compte tenu de la crise sanitaire.

Intervention d'Alice Miraton – vétérinaire – « Les intrants en apiculture »

L'apiculteur doit avoir des pratiques rigoureuses afin de protéger son rucher. Il doit protéger ses abeilles contre les dangers biologiques, chimiques et physiques qui peuvent mettre en péril son exploitation. Les intrants concernent tous les produits que l'on utilise pour le développement des ruchers. Y compris les ruches elles-mêmes.

Le diaporama utilisé est disponible auprès du secrétaire de l'ACANB.

secretariat@abeillenoireouessant.bzh

L'Assemblée Générale

Le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation est de 27 le jour de l'AG.

19 adhérents sont présents. 5 sont représentés. 24 adhérents sont donc habilités à prendre part au vote. Le quorum est atteint.

Le rapport d'activité est présenté, sous forme de diapositives, par Jo Héré.

Ci-dessous l'intégralité du rapport moral et du rapport d'activité.

Rapport Moral et Rapport d'Activité 2020-2021

La fin 2019 avait vu la mise en place d'une politique de prévention des conflits d'intérêt. Ainsi, aujourd'hui, il est interdit aux administrateurs d'avoir des intérêts ou liens avec les fournisseurs et les clients de l'ACANB. Une deuxième mesure a été mise en place en 2020 : une charte de bonne conduite. Cette charte a permis d'avoir un CA plus serein.

En 2021, le CA a travaillé sur un projet pour le Conservatoire. Celui-ci se décline en 4 points : conservation, insularité, sensibilisation et transparence.

Les objectifs de conservation sont doubles. Il faut préserver la génétique de cette abeille noire d'Ouessant, tout en étudiant sa diversité, afin de la préserver et d'assurer la biosécurité de ce territoire insulaire pour éviter toute intrusion de bioagresseurs exotiques (*Aethina tumida*...). La particularité insulaire d'Ouessant est une force dont il faut se saisir et l'ACANB dont l'action a reposé essentiellement sur des apiculteurs continentaux -à juste titre puisque Ouessant n'avait aucune culture apicole- doit développer son action sur l'île avec les Ouessantins.

Aujourd'hui plus qu'il y a quarante ans, l'ACANB, qui a veillé à conserver une abeille noire pure génétiquement, constate qu'il lui est indispensable de faire le lien avec les questions environnementales. L'ACANB doit participer à la sensibilisation des 100 000 visiteurs qui parcourent Ouessant chaque année. L'histoire de l'abeille noire illustre bien ces questions environnementales.

Tout cela doit se faire dans un souci de transparence. Gage du bon fonctionnement de notre association et donc de la réussite d'un programme ambitieux, cette transparence sera déclinée à tous les niveaux.

L'arrivée du varroa à Ouessant date probablement de la mi-2020 et a été découverte en juin 21. Cette arrivée est l'événement le plus marquant de l'année 2021 puisqu'il met fin à une période de plus de quarante ans sans varroa à Ouessant !

C'est une catastrophe que nous avons eue à gérer.

Voici donc le travail effectué, dans l'esprit de ces 4 points, dont le CA se doit de vous rendre compte. Bien que cette AG corresponde aux années 2020 et 2021, notre rapport moral ira jusqu'à septembre 2022.

Patrick Gouédard, responsable des ruchers fait le point sur la situation sanitaire sur l'île

Au printemps 2021, nous possédions 170 colonies. Lors de la visite au mois de mai, notre attention a été attirée par de nombreuses abeilles aux ailes déformées et c'est ainsi que nous avons découvert le varroa.

Les comptages en chute naturelle se sont d'emblée révélés très importants (+ de 100/jour). Nous étions alors sous label bio et la décision a été prise de traiter les ruches selon ces protocoles.

Tout a été tenté : traitement à l'Apibioxal et au Varromed, par dégouttement associé à des ouvertures de couvain et suppression de couvain mâle, fumigation, engagement de reines... A cette période, nous avons reçu une aide importante des TSA du Finistère, c'est l'occasion ici de les remercier à nouveau.

Début septembre 2021, il fallait admettre que le taux d'infestation varroa demeurait très important et ceci sur des colonies très affaiblies. Il a alors été décidé de passer au traitement à l'Apivar.

A cette période, deux chercheurs spécialistes en virologie sont venus sur l'île afin d'y faire des prélèvements à fin d'analyses.

Au printemps 2022, début avril, nous ne possédions plus que 40 colonies que nous estimions capables de survivre. A ce moment, nous avons quelques cas de loque qui ont été traités. Pour conforter le traitement varroa, il a été décidé de renouveler le traitement à l'Apivar. Courant mai, nous avons constaté une véritable flambée de loque Américaine touchant plus de la moitié de nos colonies. Ceci a probablement été le fait du pillage de nombreuses ruches mortes sur l'île.

Toutes les ruches loqueuses ont été rassemblées et traitées dans le rucher de Kadoran devenu rucher hôpital.

D'ores et déjà, nous savions que nous avons perdu une des 4 lignées haplotypes à savoir la M19 (perte peu importante selon Lionel GARNERY, car cet haplotype venait de l'est de la France).

Les résultats des analyses virologiques ont révélé une présence extrêmement importante du virus des ailes déformées, probablement un des facteurs de la très forte mortalité.

Inutile de dire que la situation, début mai, était critique, puisqu'il ne nous restait que 16 à 18 colonies saines, à des degrés divers de force, pour rebâtir le rucher.

Nous avons décidé de lancer un élevage de reines sur les 3 lignées d'haplotype restantes : M4, M6 et M17. Nous n'avions plus que 3 colonies M6 dont 2 loqueuses.

Nous avons profité de conditions climatiques exceptionnelles. Les 3 séries d'élevage de reines se sont correctement déroulées ainsi que la création des essaims artificiels, en dépit du fait que nous avons été confrontés à des ruches très moyennement peuplées. Parallèlement, nous avons géré les colonies en les divisant chaque fois que nous constatons des phénomènes de remérage naturel.

Nous disposons actuellement, tout confondu, d'environ 75 colonies. Nous ne pensions pas récolter de miel mais, du fait de la miellée exceptionnelle et probablement du fait du faible nombre de ruches sur l'île, nous avons fait près de 500Kg (en moyenne, nos abeilles produisent de 1,5 à 2 tonnes par an).

Étant donné que nous avons mis en place un traitement Apivar au printemps, nous avons effectué des recherches de pesticides dans le miel. Le premier lot s'est avéré négatif et le second présente des traces, inférieures aux maximums autorisés.

Les spécialistes en virologie ont souhaité que nous réalisions un suivi de l'infestation. Des prélèvements ont été effectués ce printemps et cet automne. Un projet de suivi sur plusieurs années se met actuellement en place.

Les visites sanitaires effectuées par Agnès Ménage au mois de septembre ne révèlent pas de cas de loque ; la levée de l'APDI est envisagée. Les dépistages varroa donnent des comptages satisfaisants. À ce jour, un nouveau traitement à l'Apivar est en cours.

Jo Héré fait le point sur notre vie associative

Le Conseil d'Administration s'est renforcé sur ces derniers mois et, aujourd'hui, nous sommes 9 membres et bientôt 10. L'ambiance est sereine, et un travail conséquent a été réalisé.

Après plusieurs années de suivi du rucher par des permanents différents chaque année, nous avons fait le choix de faire faire ce suivi par des apiculteurs bénévoles. Le CA a nommé Patrick

GOUEDARD, administrateur responsable du rucher : il détermine, avec l'aval du conseil, la politique de suivi du rucher et coordonne l'action des apiculteurs bénévoles. Cela a très bien fonctionné en 2022 et a permis de gérer au mieux l'arrivée du varroa. L'équipe des apiculteurs est composée d'une dizaine de personnes. Pour faciliter leurs actions, une personne, insulaire, a été salariée un jour par semaine.

Des bénévoles insulaires ont participé à l'organisation de la journée de l'abeille noire à Ouessant.

Nos relations avec l'entreprise Guerlain

La convention entre le Conservatoire et Guerlain venant à échéance, elle a été renégociée fin 2021. Peu de changement, si ce n'est que nous avons fait rajouter que l'ACANB vendait 50 % de sa récolte à Guerlain. Précision faite que si la récolte était inférieure à 700Kg, il n'y avait pas de vente, la production étant alors réservée à la vente locale. Nous avons fait une exception cette année car c'était la deuxième année inférieure à 700Kg. A noter que, pendant la crise de varroa, Guerlain, à plusieurs reprises, nous a proposé ses services pour nous aider à gérer cette crise. C'est ainsi que lors d'une rencontre à Paris en juin 2022 l'entreprise a pris en charge, pour des sommes conséquentes, en plus des aides conventionnelles, les coûts des dépenses sanitaires supplémentaires, ceux des nouvelles analyses génétiques et virales et enfin ceux de l'exposition permanente qui sera installée au Stiff.

L'hébergement des bénévoles

Des travaux pour améliorer les conditions de logement des bénévoles au Stiff sont prévus pour cet hiver, avec l'accord et le financement du Conservatoire du Littoral. Il y a actuellement deux dortoirs de quatre à cinq places, et on va passer à quatre chambres de deux places.

Depuis 2021, un Conseil d'Administration a lieu chaque année à Ouessant ; c'est l'occasion de rencontres diverses, notamment avec les élus.

La journée de l'abeille noire à Ouessant

La journée de l'abeille noire à Ouessant en septembre 2022 a été une belle réussite. Entre 4 à 500 personnes y ont participé. Ces personnes ont pu goûter plusieurs miels de différentes fleurs de France et acheter du miel d'Ouessant ainsi que d'autres miels, sans oublier le chouchou, produits par les apiculteurs bénévoles qui interviennent sur le rucher du conservatoire. Elles ont pu également écouter la conférence donnée par Marie-Claire FRÉDÉRIC, « Le miel, une autre histoire de l'humanité ». Les participants ont eu l'occasion d'échanger avec les apiculteurs bénévoles autour de la ruchette vitrée et des panneaux d'exposition, d'apprécier les créations des créateurs ouessantins qui avaient produit différents objets sur le thème de l'abeille, sans oublier la maison d'édition ouessantine « les Iliennes ». Le tout accompagné des excellentes crêpes de Carole et d'Olivier, et des plats au miel de Julien,

le Chef du restaurant LE RUFFÉ à Brest. Et la buvette, indispensable à toute fête, présentait des gâteaux réalisés par les bénévoles, dont le gâteau breton qui a fait des ravages !

Bref, une fête réussie à reconduire en 2023 !

Un énorme merci aux 21 bénévoles sans qui rien de cela n'aurait pu se faire !

La protection de l'abeille noire

Au printemps 2022, un apiculteur ouessantin a importé un nombre conséquent de paquets d'abeilles Buckfast sur l'île. La DDPP (Direction Départementale de la Protection des populations) a réagi avec une grande efficacité et cet apiculteur a été mis en demeure de renvoyer ces paquets d'abeilles sur le continent, ce qu'il a fait. Malgré tout, une ruchette piège a récupéré un essaim hybride qui a été détruit. Au-delà du risque d'introduire une reine ou des mâles par erreur de tri, ce qui aurait un impact sur la génétique de l'abeille noire d'Ouessant, ce type d'action augmente nettement le risque d'introduire de nouveaux virus alors que les analyses effectuées par l'INRAE avaient permis de constater qu'un virus plutôt méchant n'avait pas été détecté.

Cet incident a démontré combien était fragile la protection de l'abeille noire au niveau de la communication et de l'aspect juridique. Nous avons pris contact avec la compagnie maritime Penn ar Bed pour renforcer l'information des passagers sur l'interdiction d'importer des abeilles sur l'île.

Nous avons également pris contact avec un avocat, Maître BENECH, pour réfléchir à une meilleure protection juridique en s'appuyant sur un article d'une nouvelle loi dite 3DS qui devrait permettre une réglementation spécifique pour les îles. Lors du prochain BEECOM (congrès européen sur l'apiculture) à Quimper, nous rencontrerons les responsables des conservatoires de Groix et Belle-Ile.

Le projet d'exposition permanente

L'axe sensibilisation de notre projet associatif indique que « veiller à la conservation de l'abeille noire induit une réflexion aux questions environnementales et, par ailleurs, Ouessant voit le passage d'environ 100 000 visiteurs chaque année. A partir de ces deux éléments, l'association a souhaité développer des actions de sensibilisation du public aux problèmes environnementaux à travers l'abeille noire d'Ouessant. »

L'une de ces actions est de monter une exposition permanente en extérieur au phare du Stiff où se trouvent nos locaux et où passent plusieurs milliers de personnes par an.

Son but :

- Expliquer pourquoi l'abeille noire, témoin du passé, est importante pour l'avenir.
- Décrire la vie des abeilles ainsi que leurs produits.
- Exposer les questions de sécurité sanitaire, d'hybridation etc.
- Faire le lien entre l'abeille et les problèmes d'environnement.

Ce projet a commencé par l'installation d'une ruche vitrée conçue par Patrick PERES et décorée par Annie RICHARD, peintre d'origine ouessantine.

Une architecte (le site étant protégé, nous devons monter des dossiers qui doivent être instruits par un architecte) a été mandatée pour travailler sur l'implantation de notre exposition dans l'enceinte du Stiff qui sera végétalisée à cette occasion. Le Conservatoire du littoral est partie prenante de cette opération.

Les chantiers prévus en 2023

- 1- Poursuivre la reconstitution du rucher à Ouessant.
- 2- Faire les analyses génétiques et virologiques indispensables suite à l'arrivée du varroa.
- 3- Améliorer la protection de l'abeille noire sur les îles.
- 4- Mettre en œuvre le projet d'exposition permanente au Stiff
- 5- Faire les travaux de transformation des dortoirs en chambres.
- 6- Organiser une nouvelle journée de l'abeille noire à Ouessant.

Vote des deux rapports

Le Rapport Moral et le Rapport d'Activité sont soumis au vote :

Vote à l'unanimité.

Le bilan financier est présenté par Luc Le Digabel, trésorier.

L'année 2021 se termine avec un déficit de 25 000 euros. Cela s'explique par la baisse de vente de miel suite à la situation sanitaire des ruchers.

La trésorerie est bonne grâce à la bonne gestion antérieure et la vente record de miel en 2019.

En 2021 la trésorerie se monte à 72 000 euros après le déficit constaté.

Les principales recettes sont : nos cotisations pour 800 euros, la subvention de la région pour 7 300 euros, la subvention de Guerlain pour 17 000 euros en 2020 et 25 000 euros en 2021. La vente de miel pour 56 000 euros en 2020 et 46 000 euros en 2021. Cette vente s'effondre en 2022.

Les charges de personnel vont diminuer à partir de l'exercice 2022 car l'association a fait le choix de ne plus recourir à un salarié permanent. Une équipe d'apiculteurs bénévoles s'occupe des ruchers. Un salarié à temps très partiel assure un suivi. Cependant les charges URSSAF continuent à peser car elles ont été reportées à cause du COVID.

L'association est dans une situation financière confortable, mais il nous faut rester très vigilant.

Le rapport financier est soumis au vote de l'Assemblée. **Le rapport financier est voté à l'unanimité**

Vote à bulletin secret pour le renouvellement du conseil d'administration

Les membres sortants :

Patrick Pérès qui se représente

Roland Le Teuff qui se représente

Jo Héré qui se représente

Alain Ginvarc'h qui ne souhaite pas se représenter

Candidatures cooptées par le C.A. au cours du dernier exercice

Luc Blondin

Luc Le Digabel

Pierre Levené

Bruno Véret

Cinq postes sont à pourvoir : trois candidats se présentent

Norbert Bourgeois

Mathieu Nezan

Ian Spencer

Résultat du vote (24 votants)

Les 10 candidats sont élus comme administrateur de l'ACANB et obtiennent entre 19 et 23 voix.

L'Assemblée Générale se termine à 16 heures. Merci à toutes les personnes qui ont participé.

Un conseil d'administration suit cette A.G.

Le point principal de ce conseil est l'élection du Bureau

Composition du Bureau du C.A.

- Président : Jo Héré
- Secrétaire : Pierre Levené
- Trésorier : Luc Le Digabel
- Responsable des ruchers : Patrick Gouédard